VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

FINANCES - SANTÉ - Adhésion au Réseau villes santé - OMS.

-=-

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum :15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La santé des Saint-quentinois est une préoccupation constante pour la ville, d'autant plus forte en raison de la situation sanitaire des Axonais et du contexte actuel.

Il est donc envisagé, d'adhérer au Réseau villes santé de l'OMS. Il s'agit d'un réseau de villes réparties sur toute la France autour de la santé, qui réunit les élus délégués à la santé, lesquels montrent un engouement général pour le réseau et un réel intérêt dans l'échange des expertises et des bonnes pratiques en matière de santé.

Cette adhésion constituera donc une aide précieuse pour élaborer des projets en commun, tels des échanges ville à ville. Le service « Ville à Ville » permet en effet la recherche d'expériences d'autres membres, tout comme les échanges pendant les réunions des réseaux régionaux, et/ou les groupes de travail du réseau. Le réseau apporte également un soutien technique et valorise les actions locales via la publication d'ouvrages et une page personnalisée sur le site web du réseau villes-santé.

La procédure d'admission dans le réseau requiert d'adresser une demande d'adhésion et de l'accompagner des orientations générales que la ville entend prendre pour la mise en œuvre d'un programme local « Villes Santé » et la participation au réseau français.

Il convient que le conseil municipal adopte le principe d'adhésion à l'association et désigne un élu pour représenter la Ville au sein de l'association.

Pour mémoire, le montant de la cotisation s'élevait à 734 € pour l'année 2020.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'adhérer à cette association ;

2°) de désigner Mme Béatrice BERTEAUX pour représenter la Ville au sein de l'association ;

3°) d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes formalités afférentes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 43 voix pour et 2 voix contre

Ont voté contre : M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE ST-QUENTIN (Aisne)

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52731-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021 Publication : 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation